

Île-de-France, Val-de-Marne
Saint-Maur-des-Fossés
6 boulevard Maurice Berteaux

Lycée Marcelin-Berthelot

Références du dossier

Numéro de dossier : IA94001059
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XX^e siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, C , 41

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Le financement et la construction du lycée Marcelin Berthelot s'inscrivent dans le plan national Marquet, impulsant un nouvel élan constructeur d'établissements scolaires d'enseignement secondaire. Constatant l'augmentation de la démographie lycéenne dans et autour de la capitale, le ministre de l'Instruction publique veut créer des lycées en banlieue, annexes des grands lycées parisiens. Auguste Marin, le maire de Saint-Maur, propose un vaste terrain situé entre la ligne de chemin de fer et le boulevard Bertaux[1], terrain que la ville doit toutefois acquérir avant de le rendre disponible pour la construction du lycée.

L'architecte

Dans l'état actuel des recherches, les archives ne donnent pas d'information sur les modalités de la commande de l'État à l'architecte Maurice Lotte, ni sur le programme originel. Les documents indiquent néanmoins que le projet de construction est tout d'abord confié à Monsieur Guet, architecte en chef du gouvernement. En raison de sa mort prématurée, la poursuite du projet est confiée à Maurice Lotte qui s'inspire alors des plans de son prédécesseur, n'opérant que des "retouches d'ordre secondaire"[2]. Maurice Lotte est né en 1879. Ayant suivi une formation à l'école des Beaux-Arts, il est élève de Migeon de Vitry et de Lefèvre-Pontalis à l'école des Chartes. Il est nommé Architecte en chef des monuments historiques (1925-1945) et membre de la Commission des bâtiments des lycées et collèges.

Le lycée Marcelin Berthelot est érigé entre le printemps 1936 et l'année 1939. Il est construit pour accueillir, dans l'enseignement secondaire, des élèves provenant de la banlieue sud-est de la capitale. Les lycéens viennent des communes alentours (Charenton, Joinville, Créteil, Bonneuil) par le tramway. Destiné à accueillir des garçons, le lycée admet toutefois des filles dès son inauguration, le 10 octobre 1938, les effectifs attendus n'étant pas atteints : 25 filles pour 525 garçons, puis 94 filles pour 605 garçons l'année suivante. À la rentrée 1940, ce sont 39% de filles qui entrent au lycée Berthelot[3]. Il s'agit du premier lycée admettant la mixité en France. «De ce fait, l'entrée de 25 filles à Marcelin Berthelot, dans les sections de premier et second cycles, en octobre 1938, puis le rapide accroissement de leur nombre, constitue bien un événement exceptionnel»[4]. Plus que véritablement acceptée, cette situation singulière n'est en réalité que tolérée en 1938, soit une trentaine d'années avant la généralisation du groupement des sexes au sein d'un même établissement. Cécile Hochard souligne le caractère exceptionnel de cette expérience dans l'histoire du système scolaire public. Elle rappelle que le concept même de mixité est inexistant au début du XX^e siècle, à l'exception de quelques cas bien spécifiques, tant les enseignements masculin et féminin diffèrent en raison des destins distincts auxquels sont destinés les jeunes

hommes et les jeunes femmes. Pourtant, si cette situation existe et persiste à Saint-Maur, c'est qu'elle résulte à la fois de la forte demande de scolarisation venant des parents d'élèves et de facteurs circonstanciels liés à l'entrée en guerre. La désorganisation administrative du régime de Vichy explique en partie cette incapacité à endiguer le phénomène. Insistant sur ces circonstances, Cécile Hochard met en garde contre la tentation d'interpréter ici un fait culturel profond qui préfigurerait directement la mixité des années 1960.

Inauguré le lundi 10 octobre 1938, le lycée Marcelin Berthelot accueille les premiers élèves alors qu'une seule aile est achevée : «*seule la moitié gauche des bâtiments était prête à recevoir les élèves, et encore ! Les salles de physique, de chimie, de dessin, de gymnastique, n'étaient pas achevées*»[5]. La seconde aile est construite en 1939. Le 10 avril 1940, a lieu la réception du lycée en présence de deux représentants du Ministère et de l'architecte Maurice Lotte. Le stade est quant à lui inauguré plus tardivement, le 6 juin 1944.

Le programme du lycée offre aux élèves un large panel d'enseignements, mais permet aussi la pratique du sport : on y trouve un stade sportif et des salles de gymnastique. En effet, contrairement aux lycées parisiens limités par le développement urbain, le lycée Berthelot dispose de grandes surfaces libres pour le sport en plein-air.

Les catégories sociales des élèves accueillis se distinguent de celles des grands établissements parisiens : si la majorité des élèves est issue des classes sociales qui fréquentent traditionnellement l'enseignement secondaire, une fraction importante des effectifs est d'origine bien plus modeste (petits artisans, commerçants, ouvriers, employés)[6].

Enfin, parmi ses enseignants, le lycée Marcelin Berthelot a accueilli des professeurs illustres: Léopold Senghor, Louis Poirier plus connu sous son nom d'écrivain, Julien Gracq, ou encore Georges Politzer, ancien professeur de philosophie, arrêté et fusillé par les allemands en 1942.

[1] *En passant par le lycée Marcelin Berthelot de 1938 à 1988*, Association des anciens du lycée Marcelin- Berthelot, 1994

[2] Archives départementales du Val-de-Marne, IT 150, *Chronique du Lycée Marcelin Berthelot*, p.1

[3] HOCHARD, Cécile, « Une expérience de mixité dans l'enseignement secondaire à la fin des années 1930 : le lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés », *Clio. Histoire, femmes et société* [en ligne], 18, 2003

[4] *Ibid.*

[5] Archives départementales du Val-de-Marne, IT 150, *Chronique du Lycée Marcelin Berthelot*

[6] HOCHARD, Cécile, « Une expérience de mixité dans l'enseignement secondaire à la fin des années 1930 : le lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés », *Clio. Histoire, femmes et société* [en ligne], 18, 2003

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1936 (daté par source), 1938 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Maurice Lotte (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Implantation sur parcelle et plan

Le bâti occupe environ les deux tiers d'une vaste parcelle, qui fut un ancien domaine fermier. Le lycée se compose de trois corps de bâtiments formant un plan en U, délimitant une cour de récréation arborée. Deux ailes basses en retour, reliées par une galerie ouverte supportée par des colonnes, viennent fermer le quadrilatère. Transposé en banlieue, ce plan est directement calqué sur ceux des lycées parisiens contemporains, eux-mêmes hérités du modèle établi par François Le Coeur au lycée Camille Sée (Paris 15e arr.). La cour est fermée côté rue par le bâtiment principal orienté nord-est, ouverte sur le terrain de sport situé à l'arrière et orienté sud-est afin de permettre aux salles de bénéficier de lumière et de ventilation selon les principes hygiénistes de l'époque. Le tiers restant de la parcelle est dédié à l'aménagement du terrain de sport. Une allée de tilleuls traverse la cour, menant du bâtiment principal à la galerie à colonnes. Plusieurs interventions ont modifié le parti original depuis les années 1980 : la création du restaurant scolaire en prolongement de l'aile droite sur la cour, la surélévation de trois niveaux de l'aile gauche et la disparition de la galerie à colonnes pour créer un foyer des élèves. Cette dernière a toutefois été partiellement conservée : la partie centrale de la galerie a été intégrée à la construction du petit bâtiment du foyer.

Mode constructif

L'entreprise Hennebique[1] semble être intervenue pour le lycée Berthelot, du moins a-t-elle été consultée afin de fournir la structure en béton armé. Usité en architecture scolaire depuis 1895, date de construction du premier lycée en béton armé (lycée Victor Hugo à Paris, Anatole de Baudot), ce système constructif permet une simplicité de mise en œuvre, une solidité et une résistance au feu, ainsi qu'une baisse des coûts de construction. Il offre également la possibilité de multiplier les ouvertures en façades, non porteuses, apportant ainsi un éclairage naturel abondant.

La recherche de lumière s'illustre aussi par les coupoles en pavés de verre couvrant les deux gymnases et complétant les ouvertures latérales.

Traitement des façades

L'architecture du lycée se caractérise d'abord par la monumentalité des façades qui exprime symboliquement l'image institutionnelle de l'éducation publique dans la ville et qui se trouve renforcée par le plan introverti du bâtiment.

Revêtues de plaques de pierre rosée avec agrégats en soubassement, les élévations se caractérisent par un parement de panneaux de mignonette grise. Le calepinage de ces panneaux crée une grille de composition qui scande les façades, créant un rythme visuel. Ce matériau de parement restitue, là aussi, un effet proche de celui du béton rosé employé au lycée Camille Sée à Paris, achevé en 1935 et modèle de toute une génération d'établissements scolaires. Par ailleurs, ce procédé illustre en quelque sorte une préfiguration de la préfabrication qui s'imposera bien plus tard.

L'allure générale du bâtiment est marquée par l'horizontalité que procurent les fenêtres, plus larges que hautes, et contrebalancées par la hauteur du corps central en légère saillie, ainsi que les cages d'escalier surélevées. La symétrie observée, de part et d'autre de ce corps central, témoigne d'une recherche d'ordonnancement qui s'apparente à un langage classique bien ancré dans les constructions publiques de l'époque. Le soin accordé au second œuvre, même en extérieur, accentue cette caractéristique fréquente pour les établissements scolaires des années 1930.

Répartition des espaces

On pénètre au sein de la cour d'honneur du lycée par l'imposante grille en fer forgé, due à l'entreprise Borderel et Robert, dirigée par Raymond Subes. Le perron est desservi par un escalier de douze marches de marbre, couvert d'une marquise. Il permet d'accéder au hall d'entrée, véritable espace de réception qui concentre les éléments d'apparat de l'établissement. Pour des raisons de sécurité, une adjonction a été récemment installée, sous la forme d'un sas vitré muni de portes électroniques.

Le hall dessert deux ailes abritant les salles de classes disposées en enfilade. On ne dispose que de très peu d'informations sur la distribution historique des enseignements : au sommet du bâtiment central, surélevé, se trouve une salle dédiée aux arts plastiques bénéficiant de vastes fenêtres ; les deux salles de gymnastique occupent une place inhabituelle, situées au premier étage au-dessus d'un préau et à l'extrémité des deux ailes qui referment le bâtiment[2]. Plusieurs salles de sciences, situées dans les étages, dont celles de chimie, ont conservé leurs hottes. Le hall dessert aussi la cour du lycée, à laquelle on accède par un autre escalier aux lignes très géométriques. Ce dernier descend vers une sculpture, peut-être le vestige d'une fontaine qui devait se trouver à l'origine dans la cour.

De manière générale, les salles de classe se distinguent par leur hauteur sous plafond et les grandes ouvertures en second jour. Les circulations, plus hautes et plus larges qu'à l'accoutumée, sont également abondamment éclairées. On dénombre six circulations verticales. Les déplacements, à l'horizontale s'effectuent par la traversée d'immenses couloirs, certains atteignant 240 mètres de longueur. Un grand soin est apporté à la conception des escaliers, tant à la ferronnerie des rampes d'appui qu'aux motifs décoratifs des carrelages.

Décor

Dans sa correspondance avec les instances de l'État, le maître d'œuvre affirme que le programme décoratif est essentiel au projet[3]. Se déclinant sous la forme de peintures, de sculptures, de fontaines, de mosaïques et d'éléments de ferronnerie, le programme décoratif du lycée se révèle d'une grande richesse, bien que plus sobre que celui de ses confrères parisiens. Il est cofinancé par l'Éducation Nationale et les Beaux-Arts, entre 1938 et 1942. Concevant ce programme dès 1937, Maurice Lotte en impose le thème général, la vie du lycée, détaillant le sujet de chaque décor peint ou sculpté. Il suggère lui-même des noms d'artistes qu'il choisit personnellement pour leur talent. Il accepte néanmoins que l'État passe commande directement auprès d'autres artistes pour les espaces intérieurs, mais exige qu'Henri Bouchard soit chargé des sculptures situées au niveau du perron. Il souhaite en effet concentrer le décor autour de l'entrée en y apportant un soin tout particulier. S'il recherche une qualité indéniable pour cette partie de l'édifice, Maurice Lotte soumet le décor à la monumentalité de la façade antérieure : portail, perron et hall sont particulièrement mis en valeur, mais la massivité imposante de cette dernière doit rester le principal trait architectural et esthétique de l'établissement, sur le modèle des lycées parisiens[4].

Une grande partie de ces décors persiste encore aujourd'hui. En premier lieu, les grilles en fer forgé du portail d'entrée prennent la forme de six panneaux carrés, au sein desquels on reconnaît une sorte de motif floral en arabesque. Puis, en pénétrant dans la cour, entre les bâtiments et la grille, au centre d'une exèdre, se trouvent deux fontaines placées de part et d'autre de l'entrée. Commandées par l'État et dessinées par l'architecte, ces deux fontaines illustrent des scènes des Bucoliques[5]. Les sculpteurs M. Leclerc, Charlet et De Bus sont chargés de leur réalisation. Aujourd'hui, ces fontaines ne sont plus en eau, mais les structures des bassins et les sculptures subsistent. Seule la troisième, destinée à la cour de récréation, a disparu (peut-être simplement comblée ?), à l'exception de la sculpture représentant un homme nu.

Le perron fait l'objet d'un traitement soigné, majestueusement mis en valeur par une marquise ajourée et ornée de cinq ensembles de pavés de béton translucide, disposés en rosace, chacun séparé par des consoles sculptées. Elle abrite les ferronneries des grilles, ainsi que les luminaires réalisés par Raymond Subes. On observe également trois clés sculptées au-dessus des portes d'entrée, exécutées par le sculpteur Henri Bouchard et représentant *les Sciences, les Lettres, les Arts*. Cette dernière réalisation est à mettre en relation avec les bronzes du même auteur, sur un sujet identique, sculptés pour

le lycée Claude Bernard à Paris (16^e).

En pénétrant dans le hall, le vocabulaire et les matériaux employés impressionnent par leur caractère classique et solennel : un ensemble de piliers massifs et octogonaux, un plafond à caissons, un dessin géométrique en mosaïque au sol.

Un programme iconographique peint accompagne cette ornementation soignée. Ce dernier reflète la vie du lycée et le programme pédagogique mis en œuvre pour les élèves. Au sein du rapport consacré au programme de décoration sculpturale et picturale datant de 1940 et conservé aux Archives nationales[6], on peut lire que les diverses peintures murales sont à réaliser sur toile afin d'être marouflées. En effet, les murs existants ne permettent pas l'exécution de fresques.

On trouve donc successivement : dans la salle des professeurs, une peinture de 9m², intitulée «*La vie au lycée*», réalisée par Albert André ; dans le Centre de documentation et d'information (ancienne bibliothèque), une décoration murale de 8m² sur «*La vie de Marcelin Berthelot*», peinte par André Strauss, toutes deux restaurées par la Région Ile-de-France en 1993. On trouve également dans cette pièce une petite toile champêtre marouflée réalisée par P. Bompard en 1941. Enfin, dans la salle du Conseil se trouve une frise peinte représentant le cycle des quatre saisons.

Les documents d'archives témoignent également de l'existence de nombreux décors aujourd'hui disparus ou peut-être jamais exécutés[7]. Lors de l'inauguration du lycée, deux bas-reliefs en pierre, de 7m² et dus au sculpteur Bouchard, devaient être situés en soubassement de part et d'autre de l'emmarchement principal. Pour la partie de gauche du bas-relief, le sujet choisi est «*L'histoire de l'Enseignement dans l'Antiquité*»; pour la partie de droite, «*L'histoire de l'Enseignement Moderne*». On trouvait également à l'époque six dessus de portes sculptés en bas-relief dans le hall d'entrée, pour une surface totale de 12m². Il s'agissait d'une réalisation du sculpteur Pierre Lenoir, en pierre tendre traitée en méplat. Le thème était «*Les grandes écoles auxquelles conduisent les études secondaires*». Les sujets représentés étaient les suivants : Polytechnique et Saint-Cyr, l'Institut agronomique, la faculté des Lettres, la faculté des Sciences, la faculté de Droit et enfin l'École Centrale et l'École des Arts-et-Métiers. Les archives témoignent aussi de la présence d'une peinture murale de 13m² au fond de la salle du conseil exécutée par Georges Barat-Levraux sur le thème de «*La vie du lycée à l'extérieur*». Le parloir présentait également une peinture murale de 30 m² sur «*Le tourisme scolaire*», réalisée par Gustave-Louis Jaulmes. Par le choix de ses sujets, ce riche ensemble peint témoigne d'une iconographie fréquente à destination des jeunes garçons: les modèles proposés sont des hommes trouvant la base de leur développement dans l'Histoire, les lettres et les sciences, avec un caractère exemplaire et démonstratif. Par ailleurs, une iconographie plus moderne apparaît, tournée vers la vie contemporaine et ses loisirs, activités ludiques que l'éducation commence à intégrer dans la formation de la jeunesse. Ces décors sont donc une occasion d'illustrer l'évolution des mentalités en matière de pédagogie dans la période de l'entre-deux-guerres.

Enfin, il convient de signaler la présence encore abondante de mobilier : placards, casiers et autres portes en bois vernis. Les casiers des professeurs, ainsi que les meubles du Centre de documentation et d'information, sont intacts. Les salles de chimie comprennent encore deux hottes et des paillasses d'origine dotées d'un petit meuble de rangement en partie inférieure. Les collections scientifiques sont toujours présentées dans leurs vitrines initiales. Trois salles de classes à gradins sont encore visibles.

[1]Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, Fonds Hennebique, SV-21-04-15-01

[2] *En passant par le lycée Marcelin Berthelot de 1938 à 1988*, édité par l'Association des anciens du lycée Marcelin-Berthelot, 1994, p.89

[3]Archives nationales F/21/7062, Lettre de Maurice Lotte adressée à Monsieur le Secrétaire Général, 22 juillet 1942

[4]*Ibid.*, Lettre de Maurice Lotte adressée au directeur de l'enseignement du second degré, 11 décembre 1937

[5]*Ibid.*, dessin au fusain représentant le projet d'une fontaine, daté du 10 novembre 1937

[6] *Ibid.*, rapport du 7 octobre 1940 présenté à Monsieur le directeur général des beaux-arts

[7]Cette hypothèse paraît très probable à la lecture des documents conservés aux Archives nationales (F21/7062), qui laissent entendre que le manque de budget et l'indisponibilité des artistes en temps de guerre freinent la réalisation des œuvres commandées. En 1948, il est à nouveau fait mention des deux grands bas-reliefs du perron à exécuter sur le budget de 1949, tel que cela en avait été convenu en 1937.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ; parement

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan régulier en U

Étage(s) ou vaisseau(x) : 5 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

Prélude à la mixité : le lycée Marcelin-Berthelot

Annexe 1

SOURCES

ARCHIVES

Centre d'archives d'architecture du XXe siècle

Fonds Bétons armés Hennebique (BAH) : photographie des Studios Chevojon, 1936, vue de la façade principale pendant le chantier (cote: SV-21-04-15-01)

Archives municipales de Saint-Maur-des-Fossés

BB 463 : 1851-1901 Cinquantenaire scientifique de M. Berthelot

BR 2496 : Marcelin Berthelot, une vie, une époque, un mythe : colloque organisé dans le cadre du cinquantenaire du lycée Marcelin Berthelot

Archives départementales du Val-de-Marne

IT 150 : chronique, photographies, discours, assemblées générales (1938-1946)

1762 W 35 : inventaire du mobilier usuel et pédagogique (1938-1948)

2 PH 38 : une carte postale

Archives Nationales

F/21/7062 : dossier sur la commande des œuvres d'art

BIBLIOGRAPHIE

SUBES, Raymond, *Ferronnerie moderne : un choix des réalisations récentes des Maîtres-Ferronniers*, M. Bergue, E. Brandt, R. Desvallières, G. Poillerat, E. Schenck, J. Schwartz, R. Subes, Szabo, Editions Vincent, Fréal et Cie, 1948
En passant par le lycée Marcelin Berthelot de 1938 à 1988, édité par l'Association des anciens du lycée Marcelin-Berthelot, 1994

HOCHARD, Cécile, « Une expérience de mixité dans l'enseignement secondaire à la fin des années 1930 : le lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés », *Clio. Histoire, femmes et société* [en ligne], 18, 2003

Illustrations



Vue générale de l'entrée
du lycée, côté rue.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400484NUC6A



L'entrée du lycée est signalée
par un perron surmonté d'une
marquise. Il est desservi par un
escalier de douze marches en marbre.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400485NUC6A



L'entrée de l'établissement
est également marquée
par trois monumentales
portes en fer forgé, sous une
marquise élégamment ajourée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400486NUC6A



Détail de l'entrée du lycée, avec au-dessus des portes, les clefs sculptées par Henri Bouchard, représentant les allégories des Lettres, des Sciences et des Arts.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400487NUC6A



La marquise est ajourée et ornée de cinq ensembles de pavés de béton translucide, disposés en rosaces.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400488NUC6A



Détail d'une porte en fer forgé, réalisée par Raymond Subes. Elle est surmontée d'une allégorie sculptée par Henri Bouchard qui représente les Sciences, avec une couronne de lauriers, un compas et une fiole de laboratoire.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400489NUC6A



Détail de la marquise, ajourée de rosaces en pavés de verre translucides.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400490NUC6A



Elèves entrant dans le lycée. Portail, perron et hall concentrent la plus grande partie du décor, conformément au parti pris adopté dans les lycées parisiens contemporains.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400491NUC6A



Elèves pénétrant dans le lycée, sous la marquise.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400492NUC6A



Détail d'une rosace de la marquise ajourée et de l'allégorie des Lettres, sculptée par Bouchard, accompagnée d'un encrier, d'une plume, de livres et d'un phylactère.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400493NUC6A



Détail de la marquise ajourée et d'une clef sculptée de Bouchard, représentant les Sciences.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400494NUC6A



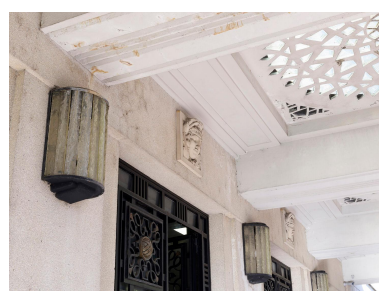
Détail de la marquise ajourée et des allégories sculptées de Bouchard : à droite les Sciences et à gauche, les Arts, avec une colonne dorique, un violon et une palette de peintures.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400495NUC6A



Détail de la marquise ajourée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400496NUC6A



L'entrée de l'établissement, sous la marquise ajourée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400497NUC6A



Les luminaires de l'entrée du lycée sont également signés de Raymond Subes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400498NUC6A



Le plan en U de l'établissement, autour d'une grande cour, est directement calqué sur celui des lycées-modèles de Paris intra-muros, en particulier le lycée Camille-Sée, presque contemporain (1934).
Phot. Stéphane Asseline



Les élévations se caractérisent par un parement de panneaux de mignonnette grise. Le calepinage de ces panneaux forme une grille de composition qui scande les façades, créant un rythme visuel.
Phot. Stéphane Asseline



IVR11_20189400499NUC6A



Les circulations verticales sont rejetées aux angles ainsi qu'au milieu de chaque façade.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400502NUC6A

IVR11_20189400500NUC6A



Le matériau de parement (les panneaux de mignonnette grise) et le soubassement revêtu de plaques de pierre rosée rappellent la teinte rose de béton employé au lycée Camille-Sée (Paris, 15e), modèle forgé en 1934 par l'architecte Charles Le Coeur.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400503NUC6A

Les circulations verticales sont rejetées aux angles ainsi qu'au milieu de chaque façade.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400501NUC6A



L'allure générale du bâtiment est marquée par l'horizontalité que procurent les fenêtres, plus larges que hautes. Au 5e étage, en attique, se trouvent les logements de fonction.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400504NUC6A



Les portes en fer forgé et leurs motifs géométriques font écho au dessin du dallage du vestibule.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400505NUC6A



Le hall d'entrée se caractérise par une véritable "forêt" de piliers octogonaux.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400506NUC6A



En pénétrant dans le hall, le vocabulaire et les matériaux employés impressionnent par leur caractère classique et solennel : un ensemble de piliers massifs et octogonaux, un plafond à caissons, un dessin géométrique en mosaïque au sol.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400507NUC6A



Pour des raisons de sécurité, une adjonction a été récemment installée, sous la forme d'un sas vitré muni de portes électroniques, derrière les portes en fer forgé d'origine.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400508NUC6A



Le hall, son plafond à caissons et sa "forêt" de piliers octogonaux.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400509NUC6A



Marbre et carreaux de mosaïque se conjuguent dans le hall, dans des tons beiges et bruns neutres.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400510NUC6A



Selon le parti en vigueur dans les années trente dans les établissements scolaires, de longs couloirs ceignent les salles pour les isoler du bruit de la rue.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400511NUC6A



Vue générale des escaliers qui desservent les étages et les salles de classes.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400512NUC6A

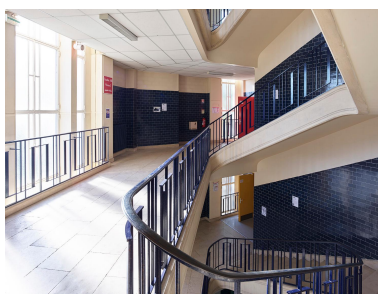


Un grand soin est apporté à la conception des escaliers, tant à la ferronnerie des rampes d'appui qu'aux motifs décoratifs des carrelages.

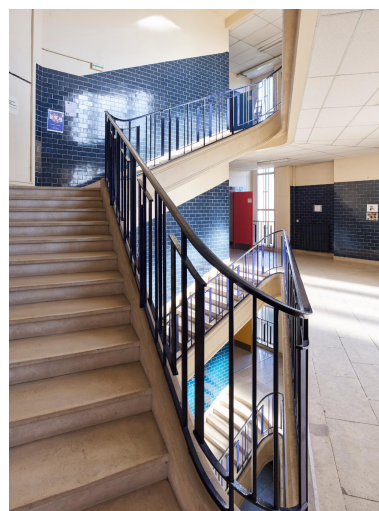
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400513NUC6A



Les circulations verticales.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400514NUC6A



Les paliers, très développés, peuvent également servir d'interclasses.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400515NUC6A



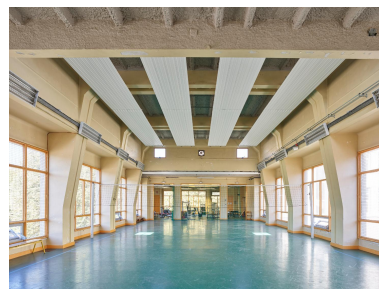
Les escaliers sont particulièrement larges et ornés jusqu'à mi-hauteur de carrelages autant décoratifs qu'hygiéniques.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400516NUC6A



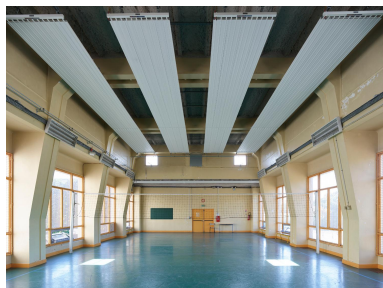
Les rampes d'appui des escaliers et les garde-corps des paliers sont particulièrement travaillés bien que décorés de motifs simples et géométriques.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400517NUC6A



Détail des motifs des garde-corps et des rampes d'appui des escaliers.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400518NUC6A



Les deux salles de gymnastique occupent une place inhabituelle ; elles sont situées au premier étage au-dessus de préaux et à l'extrémité des deux ailes qui referment le bâtiment du lycée.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400519NUC6A



Vue générale de l'un des deux gymnases. Ils sont désormais équipés de radiateurs au plafond, afin d'optimiser le chauffage de ces espaces.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400520NUC6A



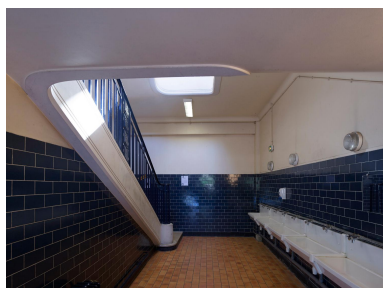
Des coupoles en pavés de verre recouvrent les gymnases et permettent de les éclairer zénithalement ; elles se trouvent à la jonction entre le bâtiment principal et chaque aile en retour.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400521NUC6A



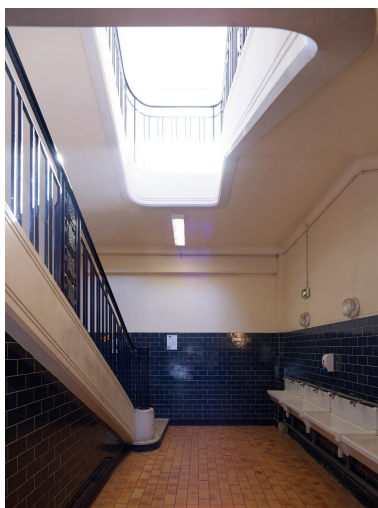
Détail d'une coupole en pavés de verre, éclairant zénithalement un gymnase.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400522NUC6A



Les lavabos émaillés des élèves.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400523NUC6A



Les lavabos et le départ de l'une des circulations verticales.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400524NUC6A



Détail d'un motif en fer forgé, sur l'une des rampes d'appui d'un escalier.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400525NUC6A



Au sommet du bâtiment central, surélevé, se trouve une salle dédiée aux arts plastiques bénéficiant de vastes fenêtres et d'un éclairage zénithal en pavés de verre.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400526NUC6A



La salle des arts plastiques, au sommet du bâtiment principal.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400527NUC6A



Le plafond de la salle de dessin est finement ajouré, avec un réseau de pavés de verre translucides rappelant celui de la marquise d'entrée.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400528NUC6A



Une cage d'ascenseur.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400529NUC6A



Une cage d'ascenseur.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400530NUC6A



Un programme iconographique peint complétait le décor de l'établissement.

Dans la salle du Conseil, en partie haute des murs, figure un ensemble de toiles marouflées sur le thème des Quatre saisons (ici, l'été avec les foins et un pique-nique champêtre). Cet ensemble n'est ni signé, ni daté, ni documenté par les archives.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400531NUC6A



L'été (Salle du Conseil), peinture sur toile marouflée, en partie haute des murs (non signée, non datée).

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400532NUC6A

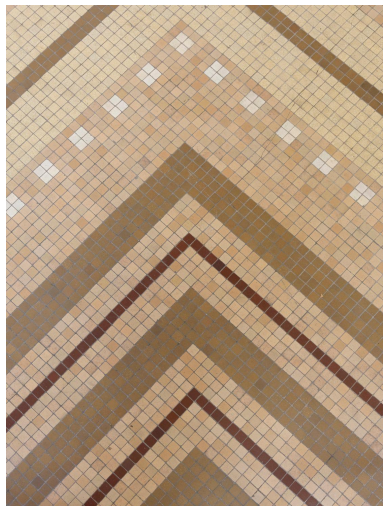


Cette grande toile marouflée se trouve dans la salle des professeurs. Elle est datée de 1938, sans certitude et a été restaurée en 1993 par le Conseil régional d'Île-de-France. Elle ne porte ni signature, ni date. Dans le rapport de 1940 consacré au décor de l'établissement et conservé aux Archives nationales, figure la mention d'une peinture d'Albert André, de 9m 2, exécutée pour cette

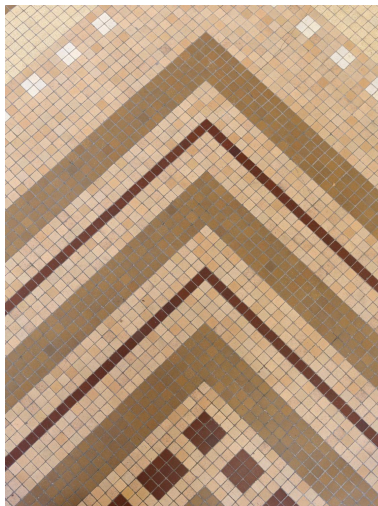


salle des professeurs et représentant "la vie au lycée". Cependant, ce sujet ne semble pas correspondre à celui de la toile, où de jeunes cavaliers tentent de maîtriser de fougueux chevaux et de les seller.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400533NUC6A

Les petits carreaux de mosaïque du dallage du hall dessinent des motifs géométriques rappelant les vases antiques et leurs frises de clefs grecques.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400534NUC6A



Détail du dallage du hall, avec ses motifs bruns et beiges. Il rappelle les sols du lycée Camille-Sée (1934), auxquels a été apporté le même soin.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400535NUC6A



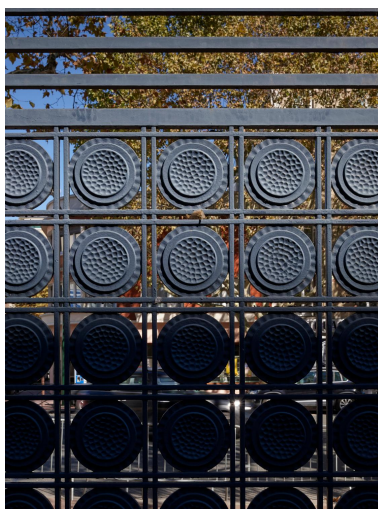
Détail du sol du hall d'honneur du lycée.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400536NUC6A



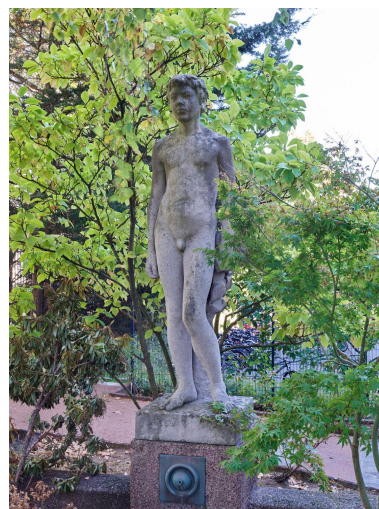
Détail des méandres du sol en mosaïque du hall d'honneur du lycée.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400537NUC6A



Les grilles en fer forgé qui donnent accès au lycée prennent la forme de six panneaux rectangulaires, au sein desquels on reconnaît une sorte de motif floral en arabesque.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400538NUC6A



Les grilles en fer forgé de l'établissement, réalisées par l'entreprise Borderel et Robert, dirigée par Raymond Subes, présentent des motifs floraux martelés, qui ne sont pas sans évoquer l'Art nouveau et ses inspirations naturalistes.
 Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20189400539NUC6A



Le lycée comporte trois fontaines, qui ont été dessinées par l'architecte Maurice Lotte en personne. Les deux premières se situent dans la cour d'honneur de l'établissement, au centre d'une exèdre gardée par un sphynx. Commandées par l'État, elles illustrent des scènes des Bucoliques du poète latin Virgile. Les sculpteurs M. Leclerc, Charlet et De Bus sont chargés de leur réalisation. Ici, un jeune garçon nu en contrapposto.
 Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20189400540NUC6A



Détail de la sculpture surmontant l'une des fontaines implantées dans la cour d'honneur du lycée, entre la grille d'entrée et le bâtiment principal.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400541NUC6A



L'établissement se développe sur une très vaste parcelle, qui fut un ancien domaine fermier. Au premier plan, les terrains de sport qui se situent au-delà de la cour de récréation enclose.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400542NUC6A



Les terrains de sport, devant l'aile abritant le gymnase surmonté d'une coupole.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400543NUC6A



Elèves faisant du sport à l'arrière du lycée. L'établissement fonctionne comme un système introverti, tourné vers son cœur, la cour centrale.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20189400544NUC6A



Dans la cour de récréation se trouve une troisième fontaine, probablement comblée. La statue d'homme nu la surmontant est, elle, restée en place.

Phot. Alma Smoluch
IVR11_20189405441NUC4A



Dans le centre d'information et de documentation se trouve une toile marouflée d'André Strauss, représentant un épisode de la vie de Marcelin Berthelot, le célèbre chimiste qui donna son patronyme au lycée.

Phot. Alma Smoluch
IVR11_20189405442NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens de l'entre-deux-guerres (IA00141474)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier, Sarah Tommasini

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale de l'entrée du lycée, côté rue.

IVR11_20189400484NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée est signalée par un perron surmonté d'une marquise. Il est desservi par un escalier de douze marches en marbre.

IVR11_20189400485NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée de l'établissement est également marquée par trois monumentales portes en fer forgé, sous une marquise élégamment ajourée.

IVR11_20189400486NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'entrée du lycée, avec au-dessus des portes, les clefs sculptées par Henri Bouchard, représentant les allégories des Lettres, des Sciences et des Arts.

IVR11_20189400487NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La marquise est ajourée et ornée de cinq ensembles de pavés de béton translucide, disposés en rosaces.

IVR11_20189400488NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une porte en fer forgé, réalisée par Raymond Subes. Elle est surmontée d'une allégorie sculptée par Henri Bouchard qui représente les Sciences, avec une couronne de lauriers, un compas et une fiole de laboratoire.

IVR11_20189400489NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la marquise, ajourée de rosaces en pavés de verre translucides.

IVR11_20189400490NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elèves entrant dans le lycée. Portail, perron et hall concentrent la plus grande partie du décor, conformément au parti pris adopté dans les lycées parisiens contemporains.

IVR11_20189400491NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elèves pénétrant dans le lycée, sous la marquise.

IVR11_20189400492NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une rosace de la marquise ajourée et de l'allégorie des Lettres, sculptée par Bouchard, accompagnée d'un encrier, d'une plume, de livres et d'un phylactère.

IVR11_20189400493NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la marquise ajourée et d'une clef sculptée de Bouchard, représentant les Sciences.

IVR11_20189400494NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la marquise ajourée et des allégories sculptées de Bouchard : à droite les Sciences et à gauche, les Arts, avec une colonne dorique, un violon et une palette de peintures.

IVR11_20189400495NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la marquise ajourée.

IVR11_20189400496NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



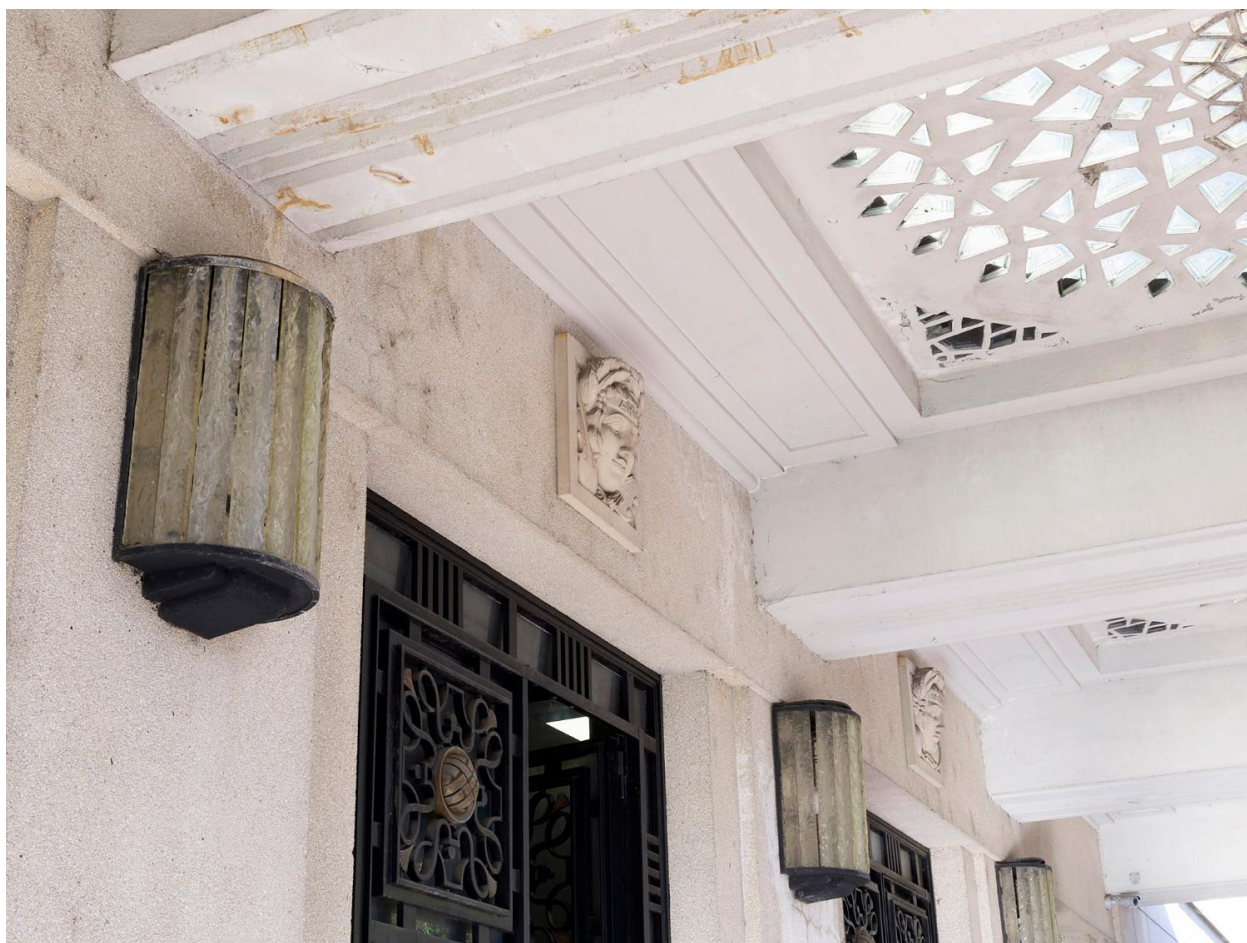
L'entrée de l'établissement, sous la marquise ajourée.

IVR11_20189400497NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les luminaires de l'entrée du lycée sont également signés de Raymond Subes.

IVR11_20189400498NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le plan en U de l'établissement, autour d'une grande cour, est directement calqué sur celui des lycées-modèles de Paris intra-muros, en particulier le lycée Camille-Sée, presque contemporain (1934).

IVR11_20189400499NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les élévations se caractérisent par un parement de panneaux de mignonette grise. Le calepinage de ces panneaux forme une grille de composition qui scande les façades, créant un rythme visuel.

IVR11_20189400500NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations verticales sont rejetées aux angles ainsi qu'au milieu de chaque façade.

IVR11_20189400501NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations verticales sont rejetées aux angles ainsi qu'au milieu de chaque façade.

IVR11_20189400502NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le matériau de parement (les panneaux de mignonnette grise) et le soubassement revêtu de plaques de pierre rosée rappellent la teinte rose de béton employé au lycée Camille-Sée (Paris, 15e), modèle forgé en 1934 par l'architecte Charles Le Coeur.

IVR11_20189400503NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'allure générale du bâtiment est marquée par l'horizontalité que procurent les fenêtres, plus larges que hautes. Au 5e étage, en attique, se trouvent les logements de fonction.

IVR11_20189400504NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les portes en fer forgé et leurs motifs géométriques font écho au dessin du dallage du vestibule.

IVR11_20189400505NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le hall d'entrée se caractérise par une véritable "forêt" de piliers octogonaux.

IVR11_20189400506NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



En pénétrant dans le hall, le vocabulaire et les matériaux employés impressionnent par leur caractère classique et solennel : un ensemble de piliers massifs et octogonaux, un plafond à caissons, un dessin géométrique en mosaïque au sol.

IVR11_20189400507NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pour des raisons de sécurité, une adjonction a été récemment installée, sous la forme d'un sas vitré muni de portes électroniques, derrière les portes en fer forgé d'origine.

IVR11_20189400508NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le hall, son plafond à caissons et sa "forêt" de piliers octogonaux.

IVR11_20189400509NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Marbre et carreaux de mosaïque se conjuguent dans le hall, dans des tons beiges et bruns neutres.

IVR11_20189400510NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Selon le parti en vigueur dans les années trente dans les établissements scolaires, de longs couloirs ceignent les salles pour les isoler du bruit de la rue.

IVR11_20189400511NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale des escaliers qui desservent les étages et les salles de classes.

IVR11_20189400512NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un grand soin est apporté à la conception des escaliers, tant à la ferronnerie des rampes d'appui qu'aux motifs décoratifs des carrelages.

IVR11_20189400513NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations verticales.

IVR11_20189400514NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les paliers, très développés, peuvent également servir d'interclasses.

IVR11_20189400515NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



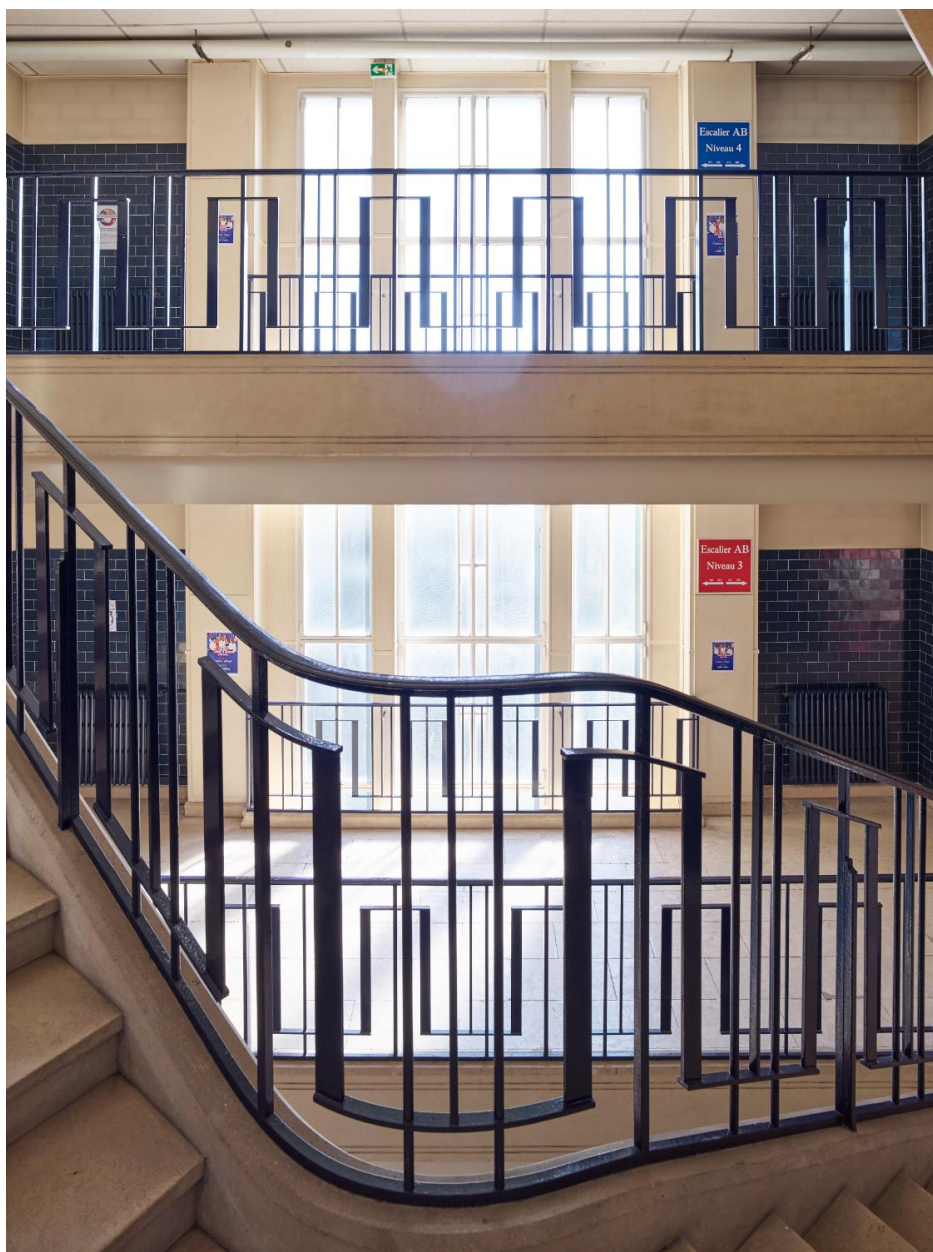
Les escaliers sont particulièrement larges et ornés jusqu'à mi-hauteur de carrelages autant décoratifs qu'hygiéniques.

IVR11_20189400516NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les rampes d'appui des escaliers et les garde-corps des paliers sont particulièrement travaillés bien que décorés de motifs simples et géométriques.

IVR11_20189400517NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des motifs des garde-corps et des rampes d'appui des escaliers.

IVR11_20189400518NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux salles de gymnastique occupent une place inhabituelle ; elles sont situées au premier étage au-dessus de préaux et à l'extrémité des deux ailes qui referment le bâtiment du lycée.

IVR11_20189400519NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'un des deux gymnases. Ils sont désormais équipés de radiateurs au plafond, afin d'optimiser le chauffage de ces espaces.

IVR11_20189400520NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des coupoles en pavés de verre recouvrent les gymnases et permettent de les éclairer zénithalement ; elles se trouvent à la jonction entre le bâtiment principal et chaque aile en retour.

IVR11_20189400521NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une coupole en pavés de verre, éclairant zénithalement un gymnase.

IVR11_20189400522NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les lavabos émaillés des élèves.

IVR11_20189400523NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2018
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les lavabos et le départ de l'une des circulations verticales.

IVR11_20189400524NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un motif en fer forgé, sur l'une des rampes d'appui d'un escalier.

IVR11_20189400525NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au sommet du bâtiment central, surélevé, se trouve une salle dédiée aux arts plastiques bénéficiant de vastes fenêtres et d'un éclairage zénithal en pavés de verre.

IVR11_20189400526NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La salle des arts plastiques, au sommet du bâtiment principal.

IVR11_20189400527NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le plafond de la salle de dessin est finement ajouré, avec un réseau de pavés de verre translucides rappelant celui de la marquise d'entrée.

IVR11_20189400528NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une cage d'ascenseur.

IVR11_20189400529NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une cage d'ascenseur.

IVR11_20189400530NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un programme iconographique peint complétait le décor de l'établissement. Dans la salle du Conseil, en partie haute des murs, figure un ensemble de toiles marouflées sur le thème des Quatre saisons (ici, l'été avec les foins et un pique-nique champêtre). Cet ensemble n'est ni signé, ni daté, ni documenté par les archives.

IVR11_20189400531NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'été (Salle du Conseil), peinture sur toile marouflée, en partie haute des murs (non signée, non datée).

IVR11_20189400532NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cette grande toile marouflée se trouve dans la salle des professeurs. Elle est datée de 1938, sans certitude et a été restaurée en 1993 par le Conseil régional d'Île-de-France. Elle ne porte ni signature, ni date. Dans le rapport de 1940 consacré au décor de l'établissement et conservé aux Archives nationales, figure la mention d'une peinture d'Albert André, de 9m 2, exécutée pour cette salle des professeurs et représentant "la vie au lycée". Cependant, ce sujet ne semble pas correspondre à celui de la toile, où de jeunes cavaliers tentent de maîtriser de fougueux chevaux et de les seller.

IVR11_20189400533NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



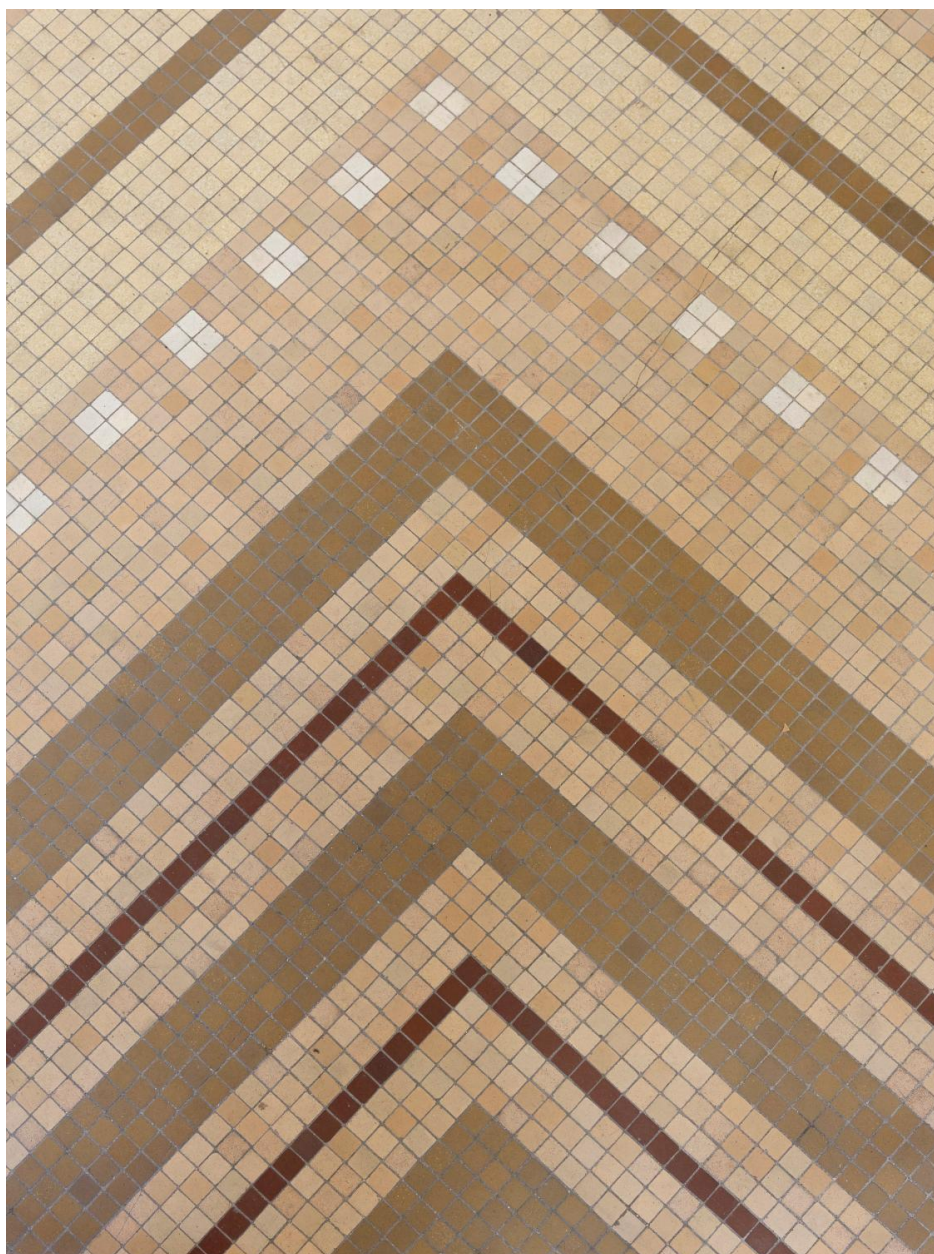
Les petits carreaux de mosaïque du dallage du hall dessinent des motifs géométriques rappelant les vases antiques et leurs frises de clefs grecques.

IVR11_20189400534NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du dallage du hall, avec ses motifs bruns et beiges. Il rappelle les sols du lycée Camille-Sée (1934), auxquels a été apporté le même soin.

IVR11_20189400535NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du sol du hall d'honneur du lycée.

IVR11_20189400536NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des méandres du sol en mosaïque du hall d'honneur du lycée.

IVR11_20189400537NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



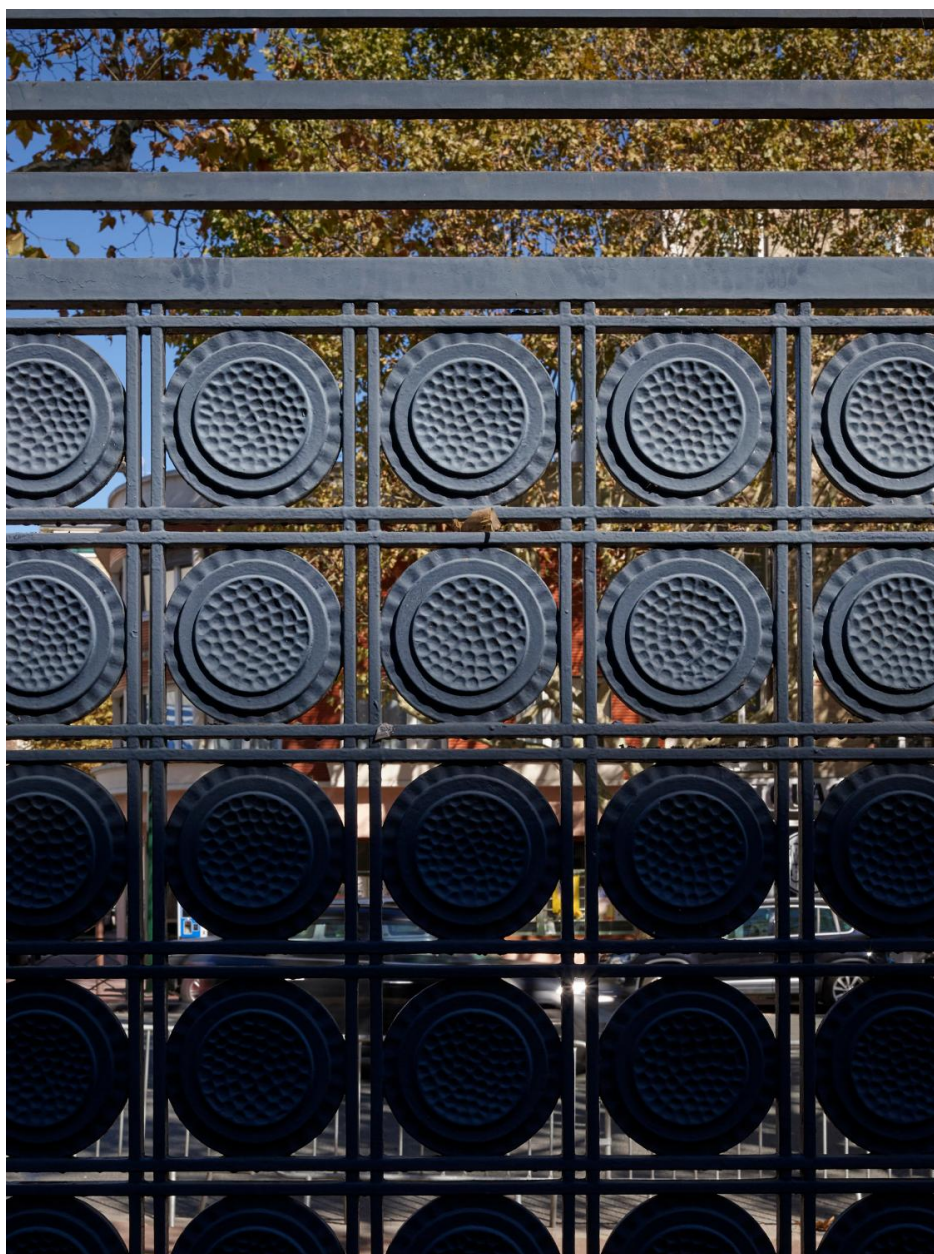
Les grilles en fer forgé qui donnent accès au lycée prennent la forme de six panneaux rectangulaires, au sein desquels on reconnaît une sorte de motif floral en arabesque.

IVR11_20189400538NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les grilles en fer forgé de l'établissement, réalisées par l'entreprise Borderel et Robert, dirigée par Raymond Subes, présentent des motifs floraux martelés, qui ne sont pas sans évoquer l'Art nouveau et ses inspirations naturalistes.

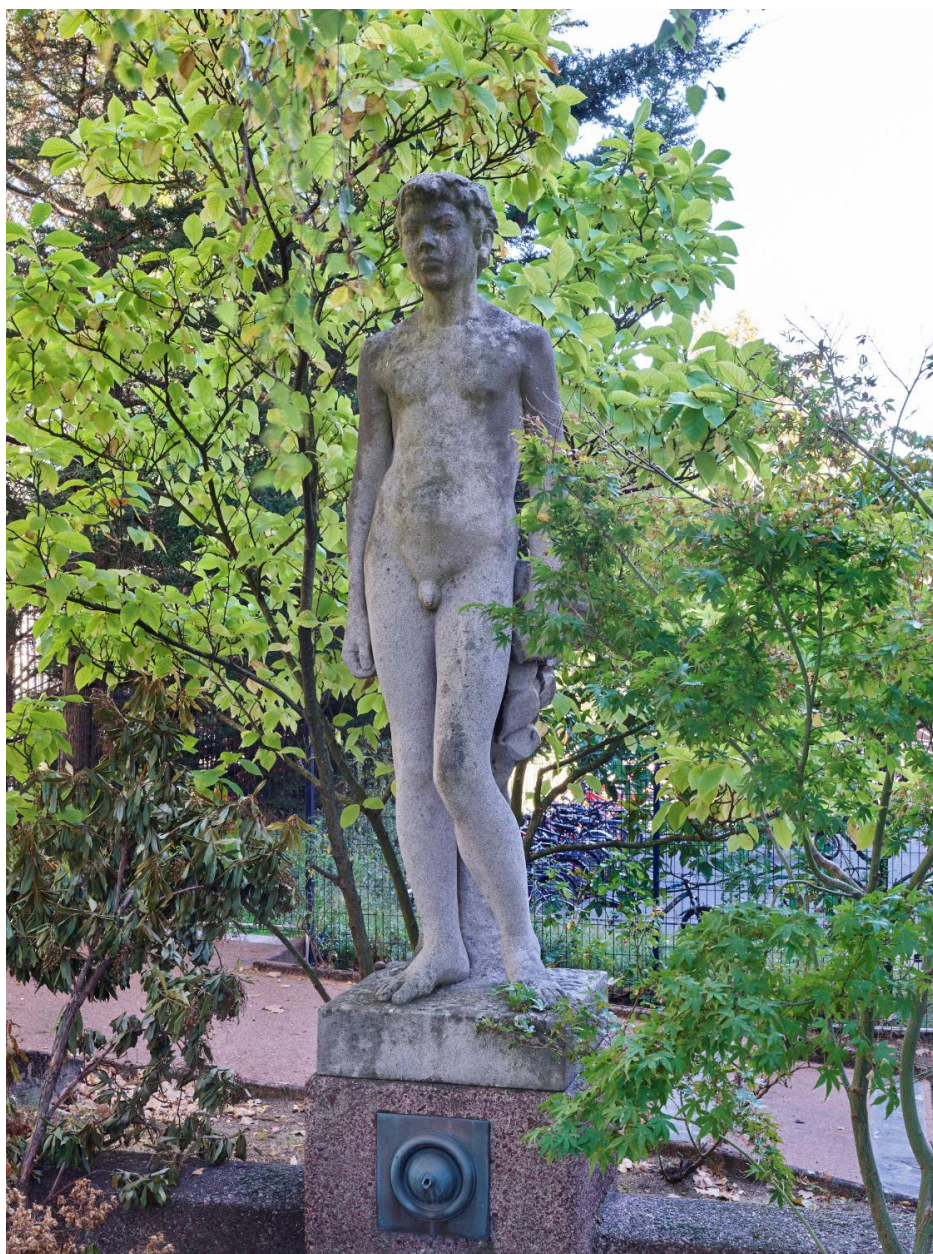
IVR11_20189400539NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée comporte trois fontaines, qui ont été dessinées par l'architecte Maurice Lotte en personne. Les deux premières se situent dans la cour d'honneur de l'établissement, au centre d'une exèdre gardée par un sphynx. Commandées par l'État, elles illustrent des scènes des Bucoliques du poète latin Virgile. Les sculpteurs M. Leclerc, Charlet et De Bus sont chargés de leur réalisation. Ici, un jeune garçon nu en contrapposto.

IVR11_20189400540NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la sculpture surmontant l'une des fontaines implantées dans la cour d'honneur du lycée, entre la grille d'entrée et le bâtiment principal.

IVR11_20189400541NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'établissement se développe sur une très vaste parcelle, qui fut un ancien domaine fermier. Au premier plan, les terrains de sport qui se situent au-delà de la cour de récréation enclose.

IVR11_20189400542NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les terrains de sport, devant l'aile abritant le gymnase surmonté d'une coupole.

IVR11_20189400543NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elèves faisant du sport à l'arrière du lycée. L'établissement fonctionne comme un système introverti, tourné vers son cœur, la cour centrale.

IVR11_20189400544NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans la cour de récréation se trouve une troisième fontaine, probablement comblée. La statue d'homme nu la surmontant est, elle, restée en place.

IVR11_20189405441NUC4A

Auteur de l'illustration : Alma Smoluch

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans le centre d'information et de documentation se trouve une toile marouflée d'André Strauss, représentant un épisode de la vie de Marcelin Berthelot, le célèbre chimiste qui donna son patronyme au lycée.

IVR11_20189405442NUC4A

Auteur de l'illustration : Alma Smoluch

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation